



N° OJ : 36

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2024

Objet : Culture.- Asbl "Centre Culturel Bruxelles Nord - Maison de la Création".- Subside d'investissement : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Centre Culturel Bruxelles Nord - Maison de la Création";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 15.000,00 EUR à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2024 à l'attention de l'asbl "Centre Culturel Bruxelles Nord - Maison de la Création" pour l'acquisition d'équipement technique (n° de projet HF10-228-2009).

Article 2 : La dépense sera engagée à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2024 et couverte par un emprunt.

Annexes :